



Note Budgétaire

Exercice 2026

I. Les orientations du projet de Mixt pour 2026

2026, la première véritable année de MIXT

Juridiquement Mixt est né le 1er janvier 2025. Cependant, les activités qu'il portait administrativement entre janvier et juin 25 relevaient de la saison 24-25, et avaient été conçues entre l'automne 23 et le printemps 24 par des équipes encore séparées, dans le cadre des projets distincts de Musique et Danse en Loire-Atlantique et du Grand T. Certes, les activités portées par Mixt entre septembre et décembre 25 relevaient du nouveau projet de l'établissement fusionné, mais avec une ouverture de la base nantaise seulement en décembre 25, l'essentiel de cette activité a eu lieu hors les murs, dans un contexte encore bien particulier.

2026 est donc la première année civile qui voit Mixt fonctionner en année pleine, dans l'intégralité de ses locaux et de ses dispositifs.

Une activité janvier-juin 2026 qui donne à voir le champ des possibles

Comme nous en étions convenu en décidant de puiser dans les réserves pour permettre à l'équipe de Mixt de construire une belle première saison de Mixt, la saison 25-26 donne à voir tout le potentiel du nouvel établissement culturel.

Après un début de saison hors les murs qui aura vu le lancement des Projets artistiques de territoire sur deux communautés de communes (Erdre et Gèvres et COMPA), de Remixt, le nouveau dispositif d'Éducation artistique et culturelle pour les collégiens de Loire-Atlantique, des tournées du PARLA et de nombreuses représentations co-réalisées avec les partenaires culturels de l'Agglo sur toute la métropole, l'ouverture de l'équipement nantais aura été l'occasion de 14 jours de festivités entre le 13 et le 27 décembre 2025.

Entre janvier et juin 2026, la saison 25-26 se poursuit sur Nantes et hors métropole

Trois temps forts rythment la saison nantaise entre Janvier et Juin 2026 :

- En mai, *Les Cosmopolites*, une semaine de rencontres artistiques et de débat d'idées sans frontières, pour mettre en lumière ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise (un festival imaginé avec l'historien Patrick Boucheron en coopération avec Le lieu unique et le CCNN-Centre chorégraphique National de Nantes pour mettre en valeur les activités du Pôle International de Création et de Diffusion).

- En juin, une invitation à la compagnie Baro d'Evel, qui aura carte blanche pour investir tout le site et son jardin et nous le faire redécouvrir au printemps à travers son regard et son art multiforme.
- En juillet, une fête organisée avec la compagnie Le Bal des Oiseaux et les habitants du quartier populaire de La Halvèque à Nantes, qui marquera la fin de quatre années de jumelage.

Une offre pluridisciplinaire de spectacles (danse, théâtre musique et cirque) est proposée dans les deux salles nantaises avec notamment :

- Le retour des grands plateaux de théâtre dans la salle Super (*Bovary Madame Flaubert* / Christophe Honoré, *On Purge Bébé Feydeau* / Karelle Prugnaud, *Israel et Mohamed* / Mohamed El Khatib, *Le Crocodile trompeur* / Jeanne Candel)
- Une offre en danse étoffée (*Toi Moi Tituba* / Dorothée Munyaneza, *In Commune* Ambra Senatore, *Rêve et Ivresse* / Elise Lerat, *Tendre Carcasse* / Arthur Peyrol)
- Une offre musique construite en coréalisation avec les salles spécialisées du territoire (*Big Sun* / Chassol, Anny Karénine / Claire Diterzi) et le retour de l'ONPL avec *La Cuisine du chef*

La saison 25-26 continue de se déployer à l'échelle de tout le territoire de la Loire-Atlantique.

12 tournées coréalisées avec nos 19 partenaires dans les communes et communautés de communes, 7 projets artistiques de territoire comme autant d'occasions de créer du lien entre artistes et habitants, 2 dispositifs d'éducation artistique et culturelle pour 20.000 élèves et leurs enseignants, de nombreuses actions développées avec les Ehpad et les médiathèques du territoire. C'est aussi cette large coopération territoriale qui signe la particularité de Mixt.

Une institution transformée, déployant un projet ambitieux adossé à un nouveau modèle économique

Construire une institution plus robuste, capable de résister aux fluctuations du temps présent en diversifiant ses activités et ses ressources tout en multipliant les interactions artistiques, culturelles et sociales qu'elle suscite : voici la ligne directrice du modèle de Mixt qui va poursuivre son déploiement sur l'année budgétaire 2026.

Ce modèle repose sur quatre composantes qui se répondent et se complètent :

- Maintenir et renouveler les missions de coopération territoriale, d'éducation artistique et culturelle et de médiation sociale, missions de service public historiquement confiées par le Département de Loire-Atlantique aux deux opérateurs dont Mixt est issu. Cette proposition met en valeur le savoir-faire historique des salarié·es des deux opérateurs en matière de coopération territoriale et de médiation. L'animation du territoire et la médiation culturelle sont par ailleurs hautement porteuses de sens par la multitude de liens sociaux de qualité qu'elles génèrent. La préservation et la multiplication des interactions humaines, dont le partage de l'art et de la culture sont un des vecteurs, sont une nécessité dans un monde où la tendance est à la diffraction, la polarisation et l'isolement.
- Développer un service public du spectacle vivant qui réunisse les missions de production / diffusion du Grand T avec les missions d'accompagnement des artistes de MDLA. Cette proposition permet de maintenir une politique de l'offre de spectacle vivant pluridisciplinaire reflétant l'actualité de la création contemporaine à

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

destination des habitant·es, tout en prenant soin de la communauté artistique, notamment celle qui vit et travaille en Loire-Atlantique. Dans le cadre du projet artistique et culturel de Mixt, elle donne une place importante aux projets d'artistes qui renouvellent les formes de l'adresse au public. Elle s'appuie, en complémentarité avec l'écosystème culturel local, sur une approche responsable de la production / diffusion des œuvres, à l'échelle locale, nationale et internationale, et se préoccupe de générer des possibilités équitables d'emploi artistique, notamment pour les artistes qui vivent et travaillent en Loire-Atlantique.

- Développer sur la base nantaise de Mixt un lieu convivial ouvert à la société civile. Cette proposition implique un meilleur partage des espaces et des initiatives. Elle concerne autant l'ouverture aux pratiques en amateur, à l'accueil d'initiatives associatives que la possibilité de location des espaces pour des séminaires d'entreprises. Elle suppose une conception élargie des pratiques culturelles incluant tout ce qui touche à l'art, au vivant, au jardin, au soin, au jeu et à l'alimentation. Le restaurant et le jardin sont les clés de la réussite de cette facette du modèle.
- Diversifier les activités pour diversifier les ressources. Cette proposition consiste à développer de nouvelles activités qui fassent sens avec le projet tout en générant des ressources propres supplémentaires
 - ouverture d'un restaurant internalisé
 - ouverture d'un organisme de formation
 - développement d'une activité de location d'espace
 - développement du mécénat

Le modèle économique de Mixt est.... mixte.

Les ressources financières de Mixt sont de trois ordres

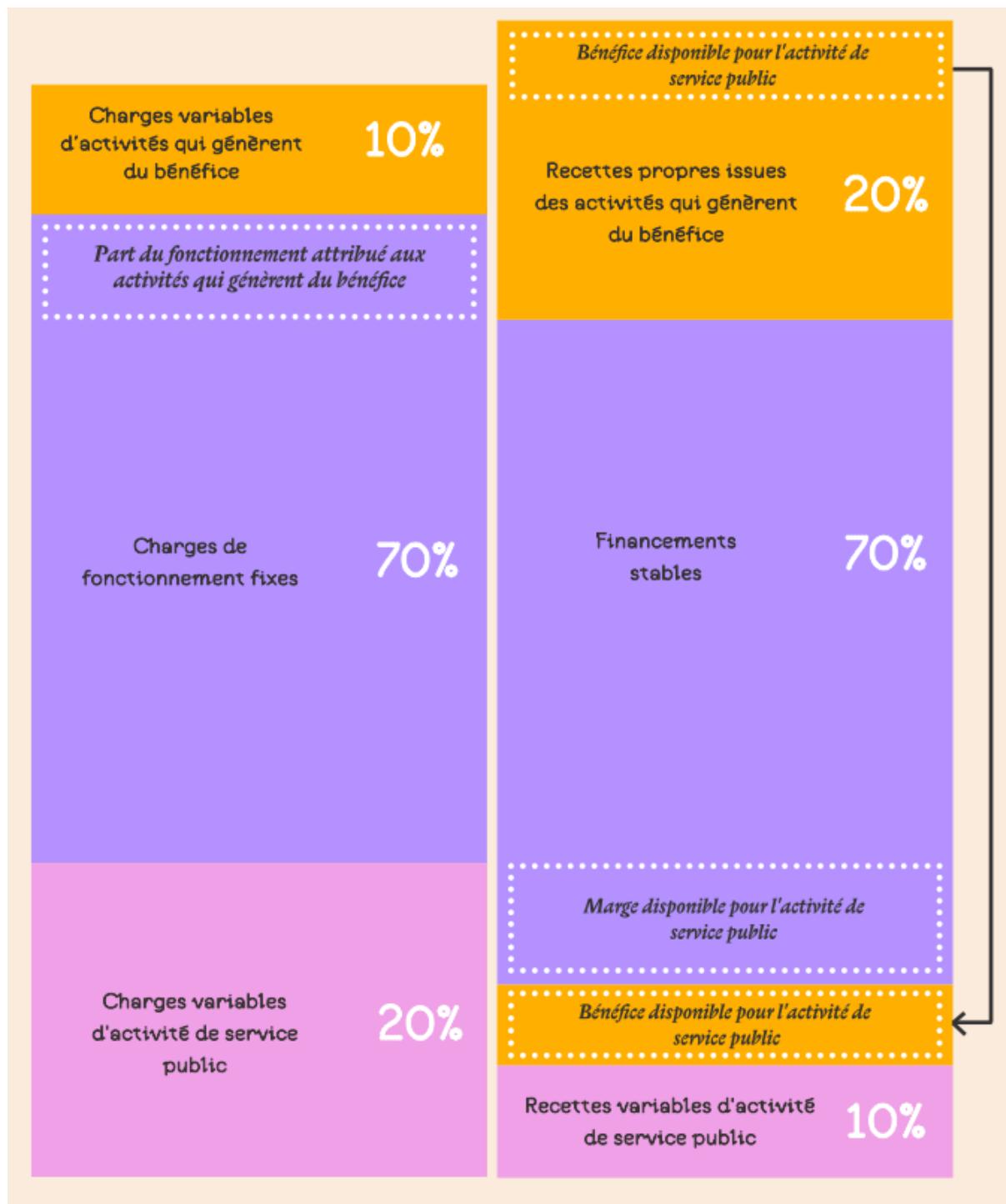
- financements publics (Département, Ville, Métropole, État-DRAC des Pays de la Loire)
- ressources liées aux activités traditionnelles de service public (billetterie, éducation artistique et culturelle, coréalisation de spectacles et de projets, fabrication de décors pour les compagnies locales) dont les taux de recouvrement ont été optimisés au cours du travail de remise à plat de l'ensemble des activités portées par Mixt
- ressources commerciales liées au développement de nouvelles activités qui font sens avec le projet mais génèrent des ressources propres nouvelles

Ce nouveau modèle génère des charges et des produits nouveaux qui se combinent selon le schéma suivant

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com



Lancer un nouvel équipement, un nouveau projet et un nouveau modèle dans un contexte financier tendu.

Les orientations budgétaires présentées au Conseil d'administration sont fondées sur une grande prudence.

Transformer le modèle d'une organisation n'est jamais simple et demande un certain temps avant qu'on arrive à une situation stable. Ouvrir un nouvel équipement et lancer un nouveau modèle dans un contexte financier tendu et incertain complique la tâche.

Dans le cas de Mixt, plusieurs facteurs ajoutent à la complexité : une fusion qui nécessite encore des ajustements organisationnels, la prise en main d'un nouvel équipement dont nous ne connaissons pas exactement les coûts de fonctionnement, de nouvelles installations scéniques (salle Nova, studios) que nous avons besoin d'éprouver pour mieux comprendre leurs coûts d'exploitation, de nouveaux modèles de coopération territoriale et de nouveaux tarifs dont nous ne pouvons encore mesurer exactement l'impact. A cela s'ajoute le lancement d'activités commerciales pour lesquelles nous avons besoin de vérifier le bien fondé de nos prévisions de recettes.

Les prévisions présentées ici ont été construites pas à pas, partagées à de nombreuses reprises et vérifiées par divers experts, dont ceux de nos financeurs publics. Néanmoins, la transformation que nous avons entreprise se fait à une échelle telle que nous sommes dans l'obligation de remettre tous nos indicateurs à zéro. Tous les outils de suivi des dépenses et recettes ont été reconstruits avec précision et professionnalisme. Aujourd'hui, ils sont en place et nous sommes prêts à nous lancer, mais il nous faudra attendre fin 2026 pour avoir des données fiables.

Enfin, le contexte économique général invite lui aussi à la prudence : plusieurs de nos collectivités partenaires sont en difficulté et l'environnement est instable. Pour preuve, les récentes informations concernant la réduction spectaculaire des montants de la part collective du pass culture national, qui fragilise les recettes prévisionnelles de billetterie sur toutes les activités d'Éducation artistique et culturelle.

Il nous faut donc tenir compte de ce contexte dans le cadre des décisions cruciales que nous avons à prendre pour les orientations stratégiques du budget de Mixt.

Des décisions cruciales d'orientation budgétaire

La marge artistique qui permet à Mixt de déployer ses missions de service public est de l'ordre de 1,330 M€

Pour rappel, ce que nous appelons "marge artistique" est la part des subventions publiques qui sert à financer l'activité, une fois déduits tous les frais de fonctionnement (maintenance, fluides, masse salariale). On pourrait dire aussi que c'est l'argent nécessaire pour combler le déficit généré par les activités de service public non rentables comme l'animation du territoire, l'éducation artistique et culturelle, et la vente de billets de spectacles à des prix délibérément inférieurs au coût de revient du siège, pour maintenir une offre artistique économiquement accessible.

Pour construire ses saisons artistiques à Nantes et sur le territoire, Mixt consomme environ 1,33 M€ de marge artistique. Aujourd'hui, malgré l'augmentation des contributions de l'Etat et tous les efforts faits par la direction de l'établissement pour augmenter les recettes propres, il manque environ 400.000€ de revenus annuels récurrents pour maintenir la marge artistique de l'établissement à ce niveau.

Au moment du vote du budget 2025, ce conseil d'administration avait décidé il y a un an d'autoriser l'établissement à puiser dans les réserves constituées pendant les saisons mobiles pour maintenir ce niveau de marge artistique, afin de permettre à Mixt de faire une belle première saison 25-26.

Le budget 26 doit donc assumer ces décisions et financer la part janvier-juin de cette saison selon le même principe. Il doit aussi permettre de construire le début de la saison 26-27 (septembre-décembre 26), sur laquelle travaille l'équipe de programmation, dans un cadre clair et serein. Mais il doit bien entendu prendre en compte l'avenir de l'établissement et lui donner la capacité de tenir sur ses réserves le temps que son modèle se stabilise et que des refinancements publics se confirment.

C'est donc bien à un débat sur les orientations budgétaires de Mixt que ce Conseil d'administration est invité.

La direction de l'établissement préconise une gestion prudente, qui s'accompagne d'une réduction raisonnable de l'activité dès la saison 26-27, matérialisée par un recours aux réserves à hauteur de 300 000 € plutôt que les 400 000€ nécessaires. Cette décision aura comme conséquence une réduction déjà sensible de la marge artistique pour la saison 26-27.

Une fois l'année budgétaire 2026 écoulée, nous aurons des indicateurs fiables pour les coûts de fonctionnement et d'exploitation de l'équipement nantais, nous y verrons plus clair sur l'impact de toutes nos nouvelles politiques tarifaires, nous serons en mesure d'évaluer plus justement notre capacité à générer des recettes commerciales et du mécénat, et nous aurons une vision plus précise sur d'éventuelles échéances de refinancement de l'établissement public. Il sera temps, alors, de conduire un nouveau débat d'orientation budgétaire et d'ajuster nos décisions à partir de constats factuels.

II. Les orientations budgétaires de l'année 2026

Il s'agit là du premier budget de Mixt sur une année complète, avec le déploiement d'un projet artistique et culturel innovant et ambitieux, une équipe presque complète en adéquation avec les besoins de la structure, un bâtiment en ordre de marche.

Ce premier budget constitue notre point de référence pour mesurer les évolutions dans les années suivantes.

Il comporte son lot de complexité et d'inconnu pour les raisons suivantes :

- Un bâtiment fraîchement livré que nous devons prendre en main et optimiser.
- L'expérimentation d'un nouveau modèle économique qui doit faire ses preuves avec le lancement d'activités commerciales : le restaurant, l'organisme de formation et l'activité de privatisation et de mécénat.
- Une activité artistique et culturelle dont tous les dispositifs ont été complètement reconfigurés et pour laquelle nous manquons encore de retour d'expérience (accompagnement des artistes, coordination territoriale, dispositif Remixt pour l'éducation artistique et culturelle des collégiens, dispositif Musique et danse à l'école pour les écoliers des communes départementales, développement de l'activité de l'atelier de décors).
- Le lancement d'activité destinée à faire vivre le site (l'animation du site),
- Une équipe qui apprend à travailler ensemble et s'ajuste (temps nécessaire suite à la fusion mais qui nécessite d'être compensé par des renforts pour que le travail se fasse).

Bien que la construction budgétaire repose, comme à l'accoutumée, sur l'analyse des deux indicateurs principaux — le coût de fonctionnement du théâtre et la marge d'activité —, il est important de souligner que les incertitudes liées au contexte économique, la réorganisation sociale, la prise en main d'un nouveau bâtiment, ainsi que le changement de modèle économique, perturbent les équilibres habituels.

A. Théâtre en ordre de marche

Coût de fonctionnement du théâtre dans ses locaux de repli et entrée dans le futur lieu

Le coût prévisionnel du fonctionnement 2026 prend en compte les facteurs suivants :

- L'augmentation des charges liées à la livraison du bâtiment dans son entièreté et à son utilisation sur une année complète :
 - Fluides
 - Nettoyage des locaux
 - Maintenance et entretien des bâtiments
 - Maintenance des espaces verts
 - Gardiennage et sécurité
 - Assurance
- Les frais exceptionnels inhérents aux lancements de nos activités commerciales :
 - Les accompagnements pour l'activité de privatisation et de mécénat en particulier.

Évolution de la masse salariale

Le travail effectué en 2024 et 2025 pour définir un organigramme et le mettre en œuvre trouve son aboutissement en 2026. Gageons qu'il sera nécessaire de faire des ajustements encore un certain temps avant d'arriver à un rythme de croisière mais le plus dur est fait.

2026 est donc l'année où l'équipe est au complet sur une année civile entière.

Au total ce sont 89 salariés permanents répartis comme suit :

- 69 salariés du siège
- 20 professeurs de danse et de musique à temps très partiel intervenant en milieu scolaire dans le cadre de Musique et danse à l'école - équivalent à 6 ETP (Équivalent Temps Plein).

Les 69 salariés du siège se répartissent de la façon suivante :

1 directrice de l'établissement.

8 salariés dans le Pôle administration, en charge de la gouvernance, des finances de l'établissement, du cadre juridique et des ressources humaines.

- 1 direction de pôle
- 4 personnes au service économique et juridique
- 3 personnes au service RH

23 salariés dans le Pôle technique, en charge de l'atelier de construction, de la logistique d'accueil et la maintenance du site, de l'exploitation scénique des spectacles et événements sur la base nantaise et dans le département.

- 1 direction de pôle
- 3 personnes à l'atelier de construction de décors
- 6 personnes pour le secteur logistique accueil et bâtiment
- 13 personnes pour le secteur scènes et événements (dont un poste vacant)

21 salariés dans le Pôle Développement et relations extérieures, en charge de la communication, du marketing et de la presse, de l'accueil des spectateurs, la billetterie et de la data, de l'animation du site, de la privation et du mécénat, du restaurant.

- 1 direction de pôle
- 7 personnes pour le restaurant
- 2 personnes pour l'animation du site
- 2 personnes pour la privation et le mécénat (dont un poste vacant)
- 4 personnes pour la billetterie
- 5 personnes pour la communication (dont un poste vacant)

8 salariés dans le Pôle médiation, ingénierie et formation, en charge de l'éducation artistique et culturelle, des projets culture et lien social, de l'accessibilité, de la programmation jeune public, de la formation professionnelle.

- 1 direction de pôle
- 2 personnes pour la formation professionnelle
- 5 personnes pour la médiation

8 salariés dans le Pôle maison des artistes et du territoire, en charge de la programmation artistiques, de l'accompagnement des artistes, de la coordination territoriale et de la production de l'activité de spectacle.

- 1 direction de pôle
- 3 personnes en production
- 1 personnes à la coordination territoriale
- 3 personnes à l'accompagnement des artistes

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

Il est important de noter que les charges générées par un certain nombre des 88 postes présentés ici seront couvertes par les recettes d'activité ou subventions fléchées correspondantes

- Les 20 postes d'IMS (grâce à un nouveau mode de tarification de leur prestation aux communes bénéficiaires)
- Les 7 postes du restaurant (grâce aux recettes d'activités du restaurant)
- Les 2 postes du secteur formation professionnelle (grâce aux recettes d'activités de la formation professionnelle)
- Le poste lié à l'accompagnement des artistes au RSA (dont la mission est financée par une subvention Départementale)
- Une quote-part des 3 postes permanents de l'atelier de construction (grâce à un nouveau mode de tarification des prestations de construction de décors)

En coût financier, il est à noter que le volume de la masse salariale de Mixt est en hausse par rapport à l'année 2025.

Les raisons de l'augmentation de la masse salariale sont les suivantes :

- La quasi-totalité des postes seront pourvus sur une année complète d'exercice.
- Nous appliquerons les mesures individuelles automatiques liées à l'ancienneté (17 personnes en 2026).
- Nous appliquerons la réévaluation du point d'indice pour les salarié·es de l'équipe dépendant de la convention collective ECLAT : Les professeurs de danse et de musique rattachée à la convention ECLAT et les salariés Ex-MDLA qui n'ont pas changé de poste et continue de bénéficier des avantages de la convention ECLAT jusqu'à signature d'un nouvel accord d'entreprise.
- Du fait des ajustements dans notre organisation consécutifs à la fusion, nous prévoyons le repositionnement de certains salariés sur la grille pour 2026 pour 12 salariés.

Les mesures prises pour contenir la masse salariale sont les suivantes :

- En accord avec le CSE, nous proposons une revalorisation de la grille salariale en 2026 à minima en raison du contexte économique et des incertitudes qui pèsent sur le refinancement de l'établissement à court et moyen termes tout en prenant en compte l'effet de l'inflation sur les plus bas salaires.
 - o 2.5% d'augmentation pour les employé / ouvrier des groupes 0, 1 , 2 (employé / ouvrier)
 - o 0.5% pour les agents de maîtrise du groupe 3
 - o 0% pour les cadres des groupes 4, 5, 6, 7, 8
- Trois postes sont à ce jour vacants : un poste de chargé de communication, un poste de régisseur plateau et un poste de chargé du développement commercial et du mécénat. Ces postes nous permettent dans l'immédiat, de prendre des renforts dans les domaines où la charge est très dense et d'être au plus juste au regard des besoins et du développement de l'activité.

Coût de communication

Le budget dédié à la communication pour 2026 est en baisse alors même que l'année 2026 regroupe des enjeux spécifiques :

- Un élargissement des activités sur lesquelles le secteur de la communication devra travailler :

Hier le budget communication était dévolu aux activités de spectacle, de médiation et à la communication institutionnelle. Demain le budget de communication sera dévolu également aux activités du restaurant, du mécénat et de la privatisation, à l'animation du site et à l'Organisme de Formation Mixt.

- Le lancement de nouvelles activités :

Le Restaurant : 2026 sera l'année du lancement du restaurant de Mixt avec un nom, une identité propre, une offre singulière. Il faudra qu'il trouve son public et s'ajuste en fonction de la fréquentation.

L'activité de privatisation et de mécénat : En 2026, nous lancerons également l'activité de privatisation et de mécénat. Là aussi nous devons être identifiés, nous démarquer et nous ajuster en fonction de l'attraction que nous générerons.

L'activité de formation et ingénierie : 2026 verra également le lancement de l'Organisme de formation de Mixt et de ses activités d'ingénierie, avec une offre à destination des artistes, des écoles de musiques, des élus et des opérateurs sociaux et culturels sur le territoire de la Loire-Atlantique.

Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements sont stables par rapport à 2025.

Elles prennent en compte la quote-part des investissements effectués sur les années précédentes et en particulier :

- La livraison de l'atelier de construction de décors et donc son amortissement depuis 2025
- Les investissements pour l'équipement technique de la salle 350 et des studios, effectués en 2025.
- Les investissements pour le mobilier des espaces intermédiaires, des bureaux et du restaurant, effectués en 2025.

Auxquels s'ajoute la quote-part des investissements prévus pour l'année 2026 dont un investissement sur pour les équipements extérieurs rendu possible grâce à une subvention spécifique d'investissement de la Ville de Nantes.

Nous retrouverons en produit la quote-part des subventions versées au titre de la rénovation de l'atelier, des investissements pour la salle 350 et les studios et la subvention d'investissement de la Ville de Nantes

Compte tenu de tous ces éléments, le coût de fonctionnement pour l'exercice 2026 pourrait prendre la forme suivante :

Théâtre en ordre de marche	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2026
Masse salariale fonctionnement	4.200.887	5.026.757
Autres charges de fonctionnement	1.513.993	1.620.532
Communication	314.280	290.000
Dotations Amortissements – Provisions	436.393	462.382
Charges exceptionnelles / Impôt sur les sociétés	0	30.800
Total I	6.465.553	7.430.432

TOM Ventilé	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2026
Masse salariale	64.97%	67.65%
Autres charges de fonctionnement	35.03%	32.35%

B. Structure prévisionnelle des ressources 2025 de l'EPCC

Participations, subventions et autres ressources stables

A l'occasion de la modification des statuts de l'EPCC, de nombreux échanges ont eu lieu entre les membres fondateurs pour étudier la possibilité d'un refinancement de l'établissement à court et moyen terme.

Le contexte économique, qu'il soit local ou national, a compliqué ces négociations.

Pour commencer, la Région a annoncé en mars 2025 son départ de l'EPCC, effectif au 1er janvier 2026. Le budget de fonctionnement 2026 que nous présentons dans ce Rapport d'orientation budgétaire est donc amputé des 100.000€ de subvention régionale dont bénéficiait depuis sa fondation en 2014 l'EPCC Le Grand T.

Les lourdes pertes de ressources financières accusées par le Département de Loire-Atlantique depuis 2024, la pression accentuée sur les budgets culturels de la ville en raison de la décision de la région de supprimer ses dotations financières à la quasi-totalité de ses opérateurs culturels, ont empêché ces deux collectivités de considérer la possibilité d'un refinancement de Mixt en 2026.

Seul l'Etat, siégeant au CA dans le cercle des membres fondateurs de l'EPCC depuis le 1er janvier 2025, a annoncé en plus de sa contribution statutaire de 150.000€ une augmentation de ses subventions à hauteur de 180 000 euros.

Contributions statutaires

L'hypothèse posée concernant les contributions statutaires pour l'exercice 2026 est donc :

- Un maintien de la contribution du département de la Loire-Atlantique
- Un maintien de la contribution de la Ville de Nantes
- Un maintien de la contribution de l'Etat
- Le retrait total de la contribution de la Région.

Subventions de fonctionnement et missions dédiées

En sus des contributions statutaires, l'établissement reçoit des subventions dédiées à certaines missions spécifiques :

Du département au titre de l'accompagnement des artistes au RSA

Des communes et EPCI au titre des interventions en milieu scolaire

De l'Etat, plusieurs missions détaillées ci-dessous :

- Un apport pour la mise en œuvre du jumelage avec les Collèges
- Un apport pour la mise en œuvre des classes théâtres
- Un apport pour la mise en œuvre d'un jumelage avec le quartier Halvêque
- Un apport complémentaire au titre du fonctionnement

Autres produits

Produits divers de fonctionnement

L'internalisation de la gestion du Resto Bar *Qui Som* conduit à mettre en place ce qu'on appelle des remontées de services. Une partie des recettes d'activité du Resto Bar sert à payer ses charges de fonctionnement, exactement comme s'il était une entreprise autonome. Tout ce que l'établissement met à la disposition du restaurant lui est donc refacturé, et notamment :

- Un espace de travail en ordre de marche
- Un appui en comptabilité, ressources humaines, et communication
- Une participation aux charges communes : entretien des espaces verts, sécurité et gardiennage.
- L'amortissement du matériel qui a fait l'objet d'un investissement par l'établissement au titre de l'activité du restaurant.

Ces dispositions, outre qu'elles permettent à l'EPCC de disposer d'une ressource pour financer une partie de son fonctionnement, permettent aussi au restaurant de ne pas prêter le flanc à de possibles accusations de concurrence déloyale. Il est clair en effet que l'activité de restauration développée par Mixt ne bénéficie d'aucun avantage qui lui permettraient par exemple de pratiquer des tarifs inférieurs à ceux de ses concurrents du quartier.

Au total, il est attendu environ 93.860 euros de remontées de service de la part du restaurant.

On trouvera également ici, les cotisations liées à l'adhésion au Comité des territoires aussi bien au titre des Tournées qu'au titre des Projets Artistiques de Territoire. Soit au total 29.800 euros.

Produits exceptionnelles et reprises de provision

Attention, deux facteurs peuvent fausser la lecture comparative entre les financements stables de 2025 et 2026 dans le tableau ci-dessous :

- En 2025, la fusion du Grand T et de MDLA entraîne une reprise de provision importante liée aux indemnités de départ en retraite non plafonnée avec la convention Éclat et une reprise de provision liée au risque de fusion.
- En 2025, l'établissement alors encore en travaux refacture toujours les consommations d'eau et d'électricité liées au chantier. C'est ce qui apparaît dans les produits exceptionnels de 2025. Ces produits disparaissent dans le budget 26.

Financements Stable	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2026
Contributions statutaires		
Participation statutaire Département	5.735.000	5.735.000
Participation statutaire Ville de Nantes	487.837	487.837
Participation statutaire de l'État	150.000	150.000
Participation statutaire Région	100.000	0
Subventions de fonctionnement et missions dédiées		
Département – mission RSA	70.000	70.000
DRAC – Missions spécifiques (Grand T et MDLA)	46.000	296.000
Communes et EPCI au titre - IMS	373.383	366.985
Aide à l'emploi / apprentis	8.000	8.000
Autres produits		
Produits divers de fonctionnement	38.730	127.660
Produits financiers	0	0
Produits exceptionnels et cessions d'actifs	136.500	0
Quote-part de subvention virée au résultat	259.010	283.010
Transfert de charges	17.000	37.016
Reprise sur provisions autres que d'activité	244.344	0
Total	7.665.804	7.561.508

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

Marge brute des activités commerciales

Le changement du modèle économique de Mixt réside principalement dans le fait que nous développons des activités commerciales dont les bénéfices doivent venir abonder la marge disponible pour l'activité de service public.

Nous attendons une recette brute positive de 5 activités en particulier qui participent au projet artistique et culturel de l'établissement :

- Les constructions de décors
- La formation professionnelle
- Le Resto/Bar
- Les privatisations
- Le mécénat

Nous appelons marge brute la différence entre les recettes générées par les activités commerciales et les charges variables de ces activités (hors coût de fonctionnement et coûts salariaux des permanents qui aujourd'hui sont intégralement comptabilisés dans le TOM).

Année 2026	Charges variables	Produits	Marge Brute
Construction de décors	252 000	305 000	53 000,00
Formations Professionnelle	28 459	102 8920	74 434
Bar et restaurant	224 807	802 881	578 075
Les locations	51 792	168 385	116 593
Mécénat	7 500	30 000	22 500
TOTAL	564 558	1 409 159	844 602

En 2026, cette marge brute vient soulager les frais de fonctionnement de l'établissement à hauteur de 11%, redonnant ainsi à l'EPCC de la capacité à financer de l'activité de service public. Mais elle ne dégage pas encore de bénéfice net.

Au terme de trois années budgétaires, les objectifs de recettes, qui diffèrent selon l'activité, sont les suivants :

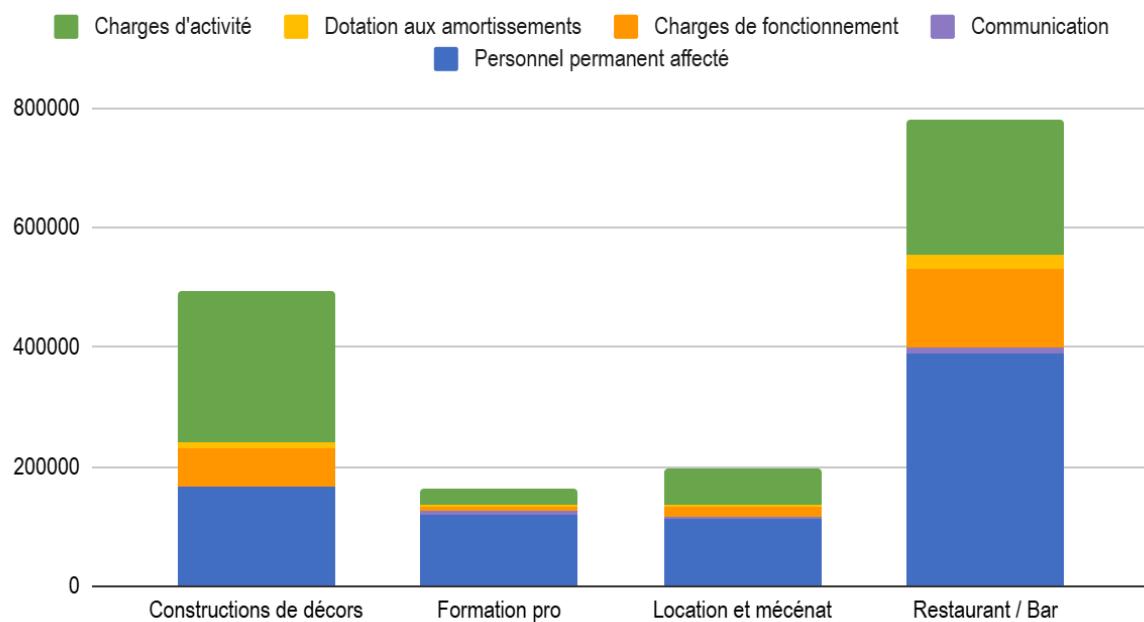
- Atelier de décor : optimisation des recettes sans objectif de couvrir les frais de fonctionnement
- Formation professionnelle : on cherche le point d'équilibre pour que l'activité finance les deux salaires des permanents affectés à cette activité
- Location et mécénat : pour cette activité, l'objectif est que les recettes financent les frais de fonctionnement et génèrent un bénéfice de l'augmentation de ces marges brutes pour les activités de location / mécénat et de restauration permettra de soulager les frais de fonctionnement ET d'abonder à la marge artistique de façon plus conséquente.
- Restaurant : objectif de financer l'ensemble des frais générés par cette activité et de faire un bénéfice qui alimentera la marge d'activité.

Pour 2026, Il est important de rappeler que ces résultats cumulés ne permettent pas de reconstituer à eux seuls la marge nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement, estimée à 1.330.000 M€.

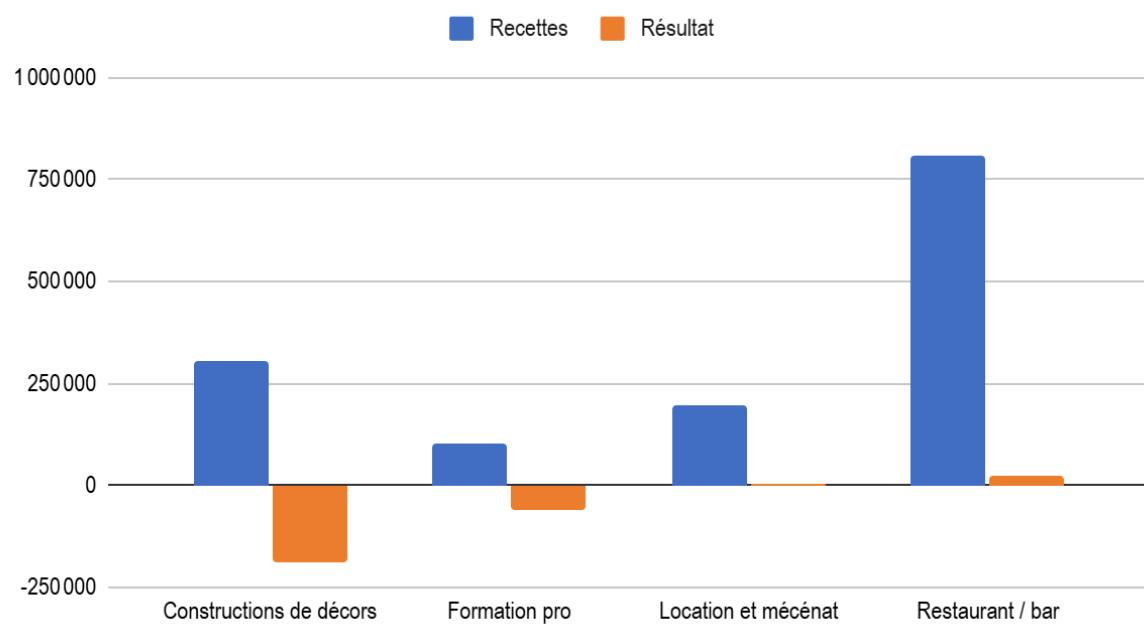
Regard sur la marge nette des activités commerciales :

Nous appelons marge nette la différence entre les recettes générées par les activités commerciales et l'ensemble des charges liées à cette activité : charges fixes de fonctionnement et charges variables.

Répartition des charges des activités commerciales - 2026



Recettes prévisionnels et évaluation du résultat 2026



En 2026, les produits générés par les activités commerciales financent à 100% les charges de ces activités, viennent soulager le fonctionnement de l'ensemble de l'établissement à hauteur de 11% et abonde à hauteur de 2.5% la marge d'activité.

Les recettes issues des activités artistiques et culturelles

Les recettes issues des activités de service public sont de plusieurs ordres :

- des recettes de billetterie qui retrouveront un volume de référence après trois saisons mobiles et une activité réduite,
- des recettes liées aux partenariats avec d'autres opérateurs sur Nantes et sur le département dans le cadre de coréalisations et autres projets communs, dans le cadre de dispositifs renouvelés,
- des apports de subventions de l'État et la métropole de Nantes pour la coordination de dispositif impliquant plusieurs structures culturelles :
 - La DRAC pour la coordination de Solstice, le Pôle Européen de Production des Pays de la Loire, (150.000 €) qui réunit dans un grand projet de coopération internationale 5 opérateurs labellisés par l'État (le lieu unique, Mixt et le CCNN à Nantes, le CNDC et Le Quai à Angers)
 - La Métropole de Nantes pour l'opération Chapiteau (40.000 €) qui réunit les opérateurs de 5 communes de autour du maintien d'une longue série de représentations d'un spectacle de cirque sous chapiteau sur le site du Parc des Chantiers (Onyx à Saint Herblain, La Fleuriaye à Carquefou, Capellia à La Chapelle sur Erdre, le Pianocktail à Bouguenais et Mixt à Nantes).

C. Calcul et utilisation prévisionnelle de la marge d'activité 2026

La « marge d'activité » mesure l'écart entre le total des financements « stables » et le coût du théâtre en ordre de marche (masse salariale des permanents + frais de fonctionnement). La marge d'activité matérialise ainsi les moyens disponibles pour la mise en œuvre de l'activité une fois posées et financées les bases sur lesquelles il s'appuie. A cette marge s'ajoute la marge brute réalisée par les activités commerciales.

Calcul de la marge d'activité	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2026
Théâtre en ordre de marche (TOM)	6.465.553	7.430.432
Financements stables	7.665.804	7.561.508
Marge Artistique	1 200 251	131 076
Charges variables des activités commerciales	531.570	564.558
Produits des activités commerciales	658.866	1.409.159
Marge brute des activités commerciales	127.296	844.602
Marge artistique cumulée (marge artistique + marge brute)	1.327.547	975.678
Ratio	17.32%	12.90%

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

La marge artistique cumulée prévisionnelle de Mixt s'établit à 975.678 € pour l'année 2026 soit 12.90% des financements stables.

Nos projections budgétaires évaluent les besoins minimaux de l'EPCC en marge d'activité à 1,33M€ si l'on veut qu'il déploie toute l'étendue des activités de service public inscrites à son cahier des charges (coopération territoriale, éducation artistique et culturelle, culture et lien social, accompagnement artistique, déploiement d'une offre de qualité accessible au plus grand nombre).

Comme nous en avions alerté à plusieurs reprises le conseil d'administration, la marge 2026 subit une baisse conséquente si on la compare avec les marges cumulées du Grand T et de MDLA en 2024, et risque de continuer à baisser lors des exercices suivants pour de multiples raisons déjà exposées lors des CA précédents. Cette dégradation progressive de la capacité d'action de Mixt est ralentie :

- d'une part par nos efforts pour contenir les charges de fonctionnement et la masse salariale.
- d'autre part nos efforts pour :
 - améliorer le taux de recouvrement des activités classiques
 - développer de nouvelles recettes d'activités (privatisation, restaurant, formation professionnelle...)
 - revoir la politique tarifaire et les modalités financières de partage des coûts dans les dispositifs de coopération territoriale (IMS, Tournées, Projets artistiques de territoire).

Pour maintenir un niveau d'activité qui soit à la hauteur du cahier des charges de l'établissement et d'une première année de fonctionnement, il manque à l'établissement 400.000€. Par prudence, et pour ne pas oublier les budgets à venir, nous proposons au CA de prendre 300.000€ dans les réserves que l'établissement a pu constituer dans la période des saisons mobiles. La marge artistique s'élèvera donc non pas à 1.330.000 M€, mais à 1,275.000 M€, ce qui obligera à réduire en conséquence les dépenses d'activité.

Nous proposons donc au CA de faire entrer Mixt, après les festivités d'ouverture 13-17 décembre 2025) et la fin de sa première saison (janvier-juin 26), dans une période de ralentissement de son activité. Cette proposition a pour but

- d'une part de se donner le temps de vérifier que les recettes commerciales inscrites au budget seront à la hauteur des prévisions annoncées
- d'autre part de se donner le temps de poursuivre les négociations avec les contributeurs publics au sujet d'un refinancement possible de l'établissement.

En effet, sans un refinancement au moins partiel par des sources publiques, l'établissement entrera dès 2027 mais surtout en 2028 et les années suivantes, une fois ses réserves taries, dans une période de turbulences et de difficultés importantes dont on ne pourra évaluer l'ampleur qu'au regard de l'exercice 2026.

Il sera alors nécessaire d'arbitrer sur la stratégie à mener selon trois scénarios :

- Pas de refinancement à moyen ou long terme

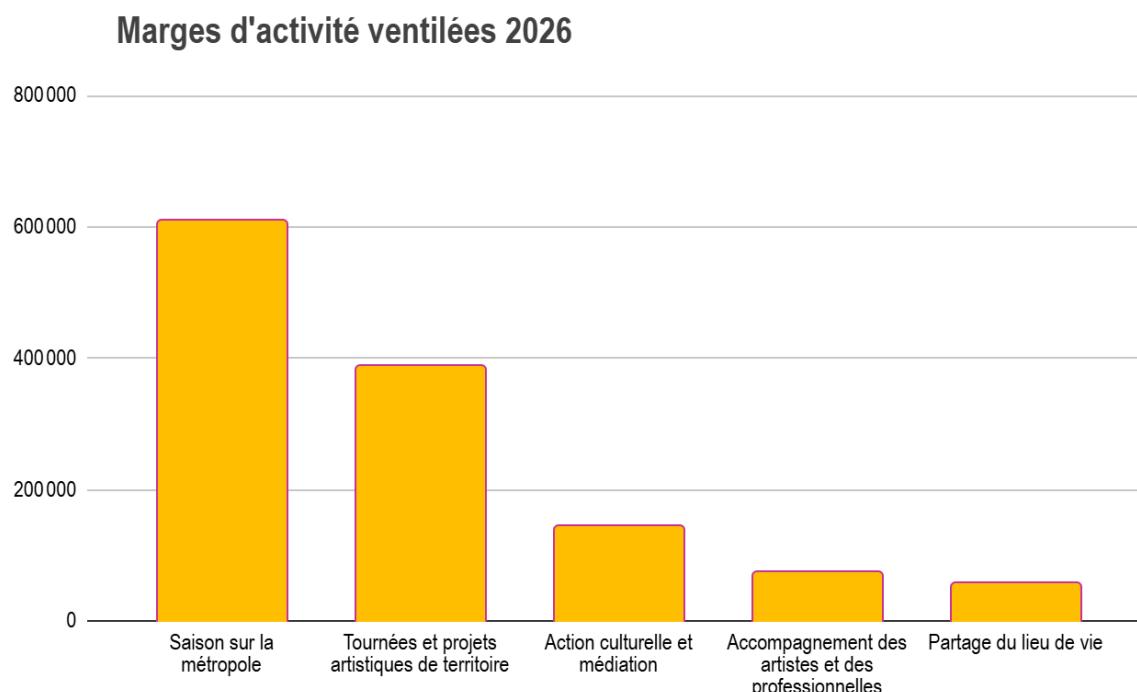
Une révision du cahier des charges et de l'organisation interne pour mettre en adéquation les moyens humains et financiers avec l'ambition de l'établissement.

- L'espérance d'un refinancement à moyen terme

Poursuivre la diminution de l'activité et avoir recours aux réserves de l'établissement en 2027 de façon moins importante qu'en 2026, en attendant des jours meilleurs avec l'assurance de pouvoir tenir 3 ans en attendant un refinancement des pouvoirs publics.

- La promesse d'un refinancement à court terme
Avec l'assurance d'un refinancement, l'établissement pourra maintenir un niveau d'activité équivalent une année supplémentaire en s'appuyant fortement sur ses réserves et assurer le maintien du service public pour lequel l'établissement est missionné.

L'hypothèse faite ici est celle d'une marge artistique augmentée de 300 000 € en 2026 pour atteindre 1.275.678 euros. Dans cette hypothèse la marge d'activité pourrait se répartir comme suit :



Les grandes orientations stratégiques du projet se déploient en veillant aux grands équilibres entre tous les axes de ce nouveaux projets. Elle se décline de la façon suivante :

DU CÔTÉ DU TERRITOIRE : Coopérations culturelles en Loire-Atlantique

Mixt s'appuie sur les acquis de Musique et Danse en Loire-Atlantique et du Grand T pour faire évoluer ses coopérations avec les acteurs et actrices culturel·les du Département. Il prend notamment en compte la montée en puissance des Projets Culturels de Territoire, initiés par le Département de Loire-Atlantique et soutenus par l'État. Cette dynamique, qui vise à inciter les communes à se concerter et à optimiser leurs ressources pour écrire leur politique culturelle à l'échelle de la communauté de communes (EPCI) a radicalement modifié le paysage culturel de la Loire-Atlantique ces dix dernières années. Les projets sont plus construits, mieux répartis sur le territoire et mieux coordonnés, notamment grâce à la création d'un poste de coordinateur·ice pour chaque Projet Culturel de Territoire. Mixt s'inscrit dans ces dynamiques, en entrant en dialogue avec les porteurs et porteuses de projets, en coopérant, et en cofinançant les projets qu'il co-construit avec ses partenaires.

Les Partenaires Artistiques de Loire-Atlantique (PARLA)

Les Partenaires Artistiques de Loire-Atlantique (PARLA) réunissent les directeurs et directrices de salles municipales avec les coordinateurs et coordinatrices de Projets Culturels de Territoire dans les EPCI.

Les PARLA, ce sont :

- Un réseau de 19 salles de spectacles et 12 EPCI,

- Un espace de coopération (choix collégial des spectacles ou des compagnies) et de co-construction des projets,
- Un réseau de partage d'expérience entre pairs,
- Un projet artistique et culturel commun validé dans une charte,
- Un soutien appuyé aux artistes du territoire (mais pas seulement).

Une palette d'activités

- Les tournées de spectacles dans les salles du réseau - organisées en coopération avec les salles des PARLA.
- Les Projets Artistiques de Territoire - organisés en coopération avec les coordinateurices des Projets Culturels de territoire membres des PARLA.
- Les tournées de petites formes en bibliothèques. Organisées en coopération avec la BDLA et les Interco
- Les tournées de petites formes en Ehpad. Organisées en coopération avec les services départementaux, les délégations et les Interco.
- Remixt, un dispositif d'Éducation Artistique et culturelle qui s'adresse aux collégiens de Loire-Atlantique et à leurs enseignants, organisé en coopération avec le réseau PARLA (salles et PCT dans le cadre des PAT) et les établissements scolaires.
- Musique et Danse à l'école, des interventions en milieu scolaire en chant choral, initiation musicale et danse de création dans les écoles élémentaires (organisé par Mixt mais financé par les communes bénéficiaires)
- La formation des équipes pédagogiques des écoles de musique. Organisée en coopération avec les écoles de musique.

Mixt, un outil de coopération à l'échelle de la Métropole

A l'échelle métropolitaine, les enjeux sont d'un autre ordre. Chaque nouvel équipement qui apparaît sur ce territoire riche et particulièrement actif culturellement, s'inscrit dans un écosystème local qu'il vient compléter et bousculer. Il s'agit surtout pour Mixt de continuer à participer au jeu collectif qui caractérise la vie culturelle nantaise en poursuivant toutes les coopérations possibles avec ses homologues, comme MDLA et Le Grand T l'ont toujours fait, et notamment :

- De construire une offre artistique à destination des habitants de la métropole qui s'inscrive en complémentarité de l'existant, de favoriser la circulation des grandes œuvres nationales et internationales à Nantes, dans le domaine du théâtre, du cirque et de la danse. La stature des artistes associé·es de Mixt donne une idée de ce qu'il peut offrir dans ce cadre.
- D'engager Mixt dans des démarches de coopération / coréalisations diverses avec les autres opérateurs culturels de la ville et de la métropole dans la continuité des projets déjà portés par MDLA et Le Grand T avec le lieu unique, l'ANO, le CCNN, le TU-Nantes, Le Pannonica, la Bouche d'air, La Soufflerie à Rezé, Onyx à Saint-Herblain, le Nouveau Pavillon à Bouguenais, etc.
- De poursuivre la coopération engagée de longue date avec 5 communes de la Métropole autour d'un projet de spectacle sous chapiteau maintenu pour une longue série en centre ville de Nantes, et co-financé par Nantes-Métropole
- De participer comme ses homologues aux grands événements métropolitains. les coopérations avec Jazz en phase, le festival Trajectoires piloté par le CCNN, les diverses coopérations avec l'Association Culturelle de l'été s'inscrivent dans ce cadre.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

- Dans le cas particulier de la musique, Mixt travaille en réseau avec les salles spécialisées musique de l'agglo et du département pour la programmation et pour l'accompagnement des musiciens qui vivent et travaillent ici. Il s'agit de ne pas entrer dans une dynamique de surenchère sur un territoire déjà riche en propositions, mais de se positionner comme outil de coopération au service des salles spécialisées et des artistes.
 - Mixt lance avec les RDV de l'Erdre un nouveau rendez-vous dédié à la rencontre entre texte et musique sur l'île de Versailles
 - Mixt lance avec le lieu unique un nouveau festival baptisé Les Cosmopolites

DU CÔTÉ DES ARTISTES : une maison des artistes, lieu d'accompagnement des projets et des carrières.

10 artistes et compagnies associés à la réflexion sur le projet de Mixt

Les compagnies associées du premier mandat constituent une « équipe » représentative de la diversité des disciplines et des adresses embrassées par Mixt. Cette équipe respecte la parité, ainsi qu'un équilibre entre artistes issu·es de notre terrain de vie et artistes venu·es d'ailleurs, dans toute leur diversité. Toutes les compagnies ont la capacité de contribuer aux expérimentations que suppose le projet dans un ou plusieurs domaines.

Brumes, (Louise Hochet et Mathilde Monjanel) - Compagnie Brumes

Elise Lerat, chorégraphe - Collectif Allogène - Collectif Allogène

Ronan Le Gouriérec, Saxophoniste baryton Collectif à l'envers

Les Maladroits, (Hugo Vercelletto , Arno Wögerbauer, Benjamin Ducasse et Valentin

Pasgrimaud) - Compagnie Les Maladroits — Théâtre et théâtre d'objet

Yohann Olivier, scénographe et créateur lumière

Anaïs Allais-Benbouali, autrice et metteuse en scène

Baro d'Evel – Camille Decourte et Blaï Mateu Trias

Jeanne Candel (théâtre, musique et arts visuels) – La Vie Brève - Théâtre de l'Aquarium

Marine Bachelot-Nguyen - Collectif Lumière d'Août

Mohamed El Khatib - Zirlib

Produire et diffuser de manière responsable

La conscience aiguë des enjeux climatiques et démocratiques d'une part, et de la crise de la filière d'autre part, oblige Mixt à mettre en place d'emblée des modes de production / diffusion qui soient en phase avec ses objectifs RSE. Cela passe par

- ➔ Un meilleur équilibre entre production et diffusion, et une attention particulière aux reprises. Reprendre des spectacles déjà créés plutôt que de multiplier les créations participe au ralentissement de la course à la création,
- ➔ Une gestion adaptée des matériaux à l'atelier, un mode constructif qui favorise le réemploi ultérieur des matériaux,
- ➔ Le choix de soutenir des œuvres qui relèvent de "l'art relationnel", qui renouvelle la manière dont elles s'adressent au public ou sont conçues avec les habitants, notamment dans les projets artistiques de territoires. Cette approche de la création maintient les artistes sur un territoire dans la durée,
- ➔ L'organisation de tournées à impact carbone réduit, en allongeant les tournées dès que c'est possible (grâce au réseau PARLA - expliquer ce que c'est, par exemple) ou en s'inscrivant dans des tournées déjà existantes,
- ➔ Une prise en compte des impératifs de parité et de mixité dans l'attribution des moyens de production et l'équilibre de la programmation,

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

- Une prise en compte des questions d'emploi artistique, prégnantes en période de crise.

Renouer le lien entre artistes et lieux de diffusion : l'OASIS (Orientation Accompagnement Solidarité Insertion Spectacle).

Pour tenter une réponse à la crise du sens que traverse le secteur, nous proposons d'offrir aux artistes du territoire (Métropole Département Région) un espace de dialogue avec l'institution qui ne soit pas uniquement marchande. Héritée des missions d'agence de MDLA, imaginée en concertation avec les artistes concernés et les artistes associés, l'OASIS :

- s'engage à plus de transparence sur les modalités d'accès aux plateaux de Mixt, que ce soit pour la diffusion ou la création
- donne accès à des espaces temporaires de travail ou de co-working
- permet des échanges informels entre pairs
- organise des cercles de paroles sur des sujets identifiés par les artistes
- conseille et accompagne les artistes allocataires du RSA
- organise la veille et le suivi des projets d'artistes
- organise, en coopération avec d'autres diffuseurs, des temps de visibilité du travail des artistes du territoire pour favoriser une meilleure diffusion de leurs spectacles à l'échelle régionale, nationale et internationale notamment dans le cadre du Pôle International de Production et de Diffusion
- accueille, en coopération avec d'autres acteurs du territoire, des rencontres thématiques
- Créez des opportunité d'échanges et de partenariats dans le cadre des réseaux nationaux
- Propose aux artistes du spectacle vivant du territoire et au-delà, dans le cadre du nouvel organisme de formation développé par Mixt, un programme de formation continue adapté à leurs besoins.

DU CÔTÉ DU PUBLIC : Une politique de l'offre propice à une fréquentation diversifiée et à de multiples actions de médiation

La politique des publics de Mixt s'organise autour de 3 grands objectifs : construire une offre qui favorise le débat sur les œuvres et la mixité dans les salles, développer l'éducation artistique et culturelle, développer toutes les formes de médiation culturelle

Construire une offre de qualité dans le respect de la liberté de création et de la liberté d'expression des opinions

Il s'agit de construire une offre artistique qui favorise à Nantes et dans le Département

- la circulation de grandes œuvres de référence dans toutes les disciplines du spectacle vivant (théâtre, cirque, danse et musique), que les artistes qui les ont créées soient d'ici ou d'ailleurs. La stature des artistes associé·es de Mixt donne une idée de ce qu'il peut offrir dans ce cadre.
- la découverte d'œuvres plus émergentes ou moins consensuelles qui permettent un débat sur les esthétiques et les parti-pris, dans le respect de la liberté de création et d'expression
- la rencontre avec le travail des artistes qui vivent sur le territoire

Construire une offre qui favorise la mixité des fréquentations

Mixt se donne comme objectif de favoriser, par tous les leviers possibles, la mixité du public qui suit ses saisons artistiques. Nous parlons ici de mixité générationnelle, sociale, de genre ou d'origine. Cette mixité doit pouvoir se vérifier dans la salle à l'échelle d'une représentation, mais aussi d'un spectacle sur l'autre tout au long de l'année. L'objectif est de constituer chaque saison une collection de spectacles divers pour une fréquentation diverse, avec une adresse forte à la jeunesse et aux familles.

Mixt dispose de plusieurs leviers pour atteindre cet objectif de mixité des publics :

- ★ la programmation, qui sera suffisamment variée pour pouvoir accueillir tel soir des primo-spectateurs ou des familles, et tel autre soir des amateurs avertis qui sont friands de création contemporaine, et tel autre soir des spectateurs réguliers mais occasionnels qui souhaitent passer une belle soirée devant un spectacle consensuel de qualité.
- ★ les modalités de vente et la politique tarifaire,
- ★ les projets de médiation et les actions de sensibilisation,
- ★ les dispositifs d'éducation artistiques et culturelle,
- ★ les stratégies de communication et de marketing, y compris numériques

Développer l'éducation artistique et culturelle.

Chaque saison, Mixt accueille près de 20.000 jeunes accompagnés de leurs enseignants, pour des spectacles, des visites techniques, des ateliers de pratique. Il s'agit de sensibiliser les jeunes à la rencontre avec l'art, de leur faire découvrir la pratique artistique, et de leur permettre d'expérimenter d'autres contextes d'apprentissage et de formation de leur opinion. Le déploiement des principaux dispositifs d'Education artistique et culturelle (EAC) de Mixt n'est possible que grâce aux partenariats développés avec les enseignant·es (éducation nationale et diocésaine), la DRAC et le Département de Loire-Atlantique (dans le cadre du plan Grandir avec la Culture). Les actions d'Éducation artistique et culturelle se déclinent à travers :

- Remixt, un dispositif d'Éducation Artistique et culturelle destiné aux collégien·nes de Loire-Atlantique et à leurs enseignant·es : 45 collèges / 139 classes / près de 4 200 élèves concerné·es
- Musique et danse à l'école, un dispositif d'interventions en milieu scolaire (IMS) en chant chorale, initiation musicale et danse de création dans les écoles élémentaires : 20 intervenant·es en CDI (artistes pédagogues) / 140 écoles / 500 classes / près de 12 000 élèves concerné·es

Donner une priorité à la jeunesse

Mixt entend donner plus de place aux adolescent·es dans son programme. De la création (coproduire des œuvres pour la jeunesse et accueillir des artistes en résidence) à la formation (former les artistes à la médiation avec des jeunes), à la programmation (construire une offre conséquente de spectacles et d'ateliers pour les familles qui fréquentent les saisons de Mixt en individuel), en passant par la pratique en amateur des jeunes (dans le contexte scolaire, familial ou individuel).

L'idée est aussi qu'un plus large espace d'initiatives soit laissé aux jeunes au sein de Mixt.

Développer les actions de médiation alliant culture et solidarité

Fort de l'expérience accumulée dans ce domaine par MDLA et Le Grand T, Mixt se positionne comme un acteur de l'innovation sociale par les arts. Sans massification des

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

actions, mais avec une attention à la réalité du terrain et un travail au long cours avec les professionnels du champ social, il s'agit de conjuguer relation aux arts et les arts de la relation, en direction des personnes socialement les plus fragiles (personnes en grande précarité économique et relationnelle, habitants des quartiers populaires, résidents des Ehpad, personnes en situation de handicap, familles en difficulté, artistes au RSA). Il s'agit ici de faire de la sortie au spectacle, de la participation à un atelier parent-enfant ou de la participation à l'élaboration d'un repas de voisins une étape dans un parcours d'insertion.

Cette préoccupation trouve des traductions diverses

- mise en place de formation-action destinées conjointement aux professionnels du champ culturel et du champ social
- accessibilité des lieux et des activités à tous les publics, y compris les personnes porteuses de handicap
- inclusion de bénéficiaires des politiques sociales dans les activités proposées
- jumelage de Mixt avec un quartier prioritaire de la ville, etc.

Accompagner les pratiques en amateur

La pratique des arts vivants est présente dans toutes les dimensions de Mixt : ateliers de pratique dans le cadre des dispositifs d'Éducation artistique et culturelle au Collège, animation des réseaux associatifs de pratique amateur, élaboration de projets participatifs sur tout le territoire, recueil des besoins en formation des enseignants des écoles de musique.

Ces propositions s'inscrivent dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques et des pratiques amateurs, en lien avec la feuille de route pratiques amateurs de la Ville de Nantes. Elles trouvent de nouveaux développements avec l'apparition du nouveau lieu (voir plus loin, Du côté de la base nantaise)

DU CÔTÉ DE LA BASE NANTAISE : Naissance d'un lieu convivial et animé

Partager l'espace, accueillir les initiatives de la société civile

Avec Mixt, ses activités artistiques, son jardin, son restaurant, son parking et ses espaces généreux apparaît une nouvelle destination de la métropole nantaise : un lieu ouvert toute la journée où l'on peut se promener, rencontrer des artistes, venir faire ses devoirs, donner ses rendez-vous professionnels, participer à des activités, organiser les siennes, pratiquer les arts en amateur.

- ❖ Mixt est le lieu où se croisent toute la journée toutes sortes de gens : des promeneurs, des amateurs venus pratiquer librement une activité, des artistes qui répètent, des professionnels en formation, des entrepreneurs en séminaires, des salarié·es de Mixt qui circulent.
- ❖ Pour développer ce lieu de vie dans toutes ses dimensions, Mixt s'est réorganisé avec
 - Un Restaurant / Bar ouvert midi, après-midi et soir du Lundi/mardi au samedi
 - Un secteur animation du site et lieu de vie. Les collègues sont à la fois force de proposition pour certaines activités. Elles ont aussi pour missions d'accueillir les initiatives de la société civile et les pratiques artistiques libres sur le site
 - Un secteur Logistique d'accueil et de bâtiment, dont les 5 salarié·es seront dédié·es à toute la logistique d'accueil des compagnies artistiques, des groupes en formation, des artistes en résidence, des entreprises en séminaire

- Un secteur Développement commercial et mécénat, destiné à organiser la politique de commercialisation des espaces de Mixt et l'accueil des clients de cette activité sur le site.

Faire dialoguer les arts avec d'autres pratiques culturelles à partager

Mixt est une maison d'artistes, mais elle s'ouvre à des pratiques culturelles plus larges

- Le site est conçu pour être facilement accessible à toutes celles et ceux qui pratiquent en amateur les arts de la scène
- Le jardin ouvre un large champ des possibles dans la rencontre art vivant et monde vivant
- Le restaurant est au coeur de toute une approche culturelle de la nourriture : convivialité, impact carbone, santé
- Mixt s'intéresse au jeu (sous toutes ses formes) comme pratique culturelle et manière de créer du lien entre les gens
- Mixt explore le lien entre pratique artistique et pratique somatique, notamment via la danse et les danseur·ses.
- Mixt saisit toutes les opportunités de faire dialoguer arts et savoirs.

D. La politique d'investissement

Pour mettre en œuvre son projet, Mixt s'appuie sur un parc de matériel et de véhicules approprié, ainsi que sur un atelier de construction entièrement rénové, livré en janvier 24 et opérationnel depuis février 2024.

2026 est la première année d'exploitation du nouveau bâtiment et de déploiement d'un nouveau projet. En dehors des investissements exceptionnels que sont le mobilier, l'équipement des nouvelles salles et des espaces intermédiaires effectué en 2025, le plan d'investissement 2026 concerne les éléments suivants :

- Le renouvellement des véhicules (camions, voitures, vélos)
- Le renouvellement du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, logiciels)
- Le renouvellement du matériel technique (pour l'atelier de construction, pour le plateau, le son, la lumière)
- L'amélioration des conditions de travail et la sécurité (en lien avec le CSSCT)

Pour chacun de ces domaines, nous sommes guidées par un objectif de sobriété et de durabilité, de réduction des effets du réchauffement climatique, de sécurité et facilité d'usage. La sobriété va avec une politique du faire avec l'existant, de l'expérimentation avant la systématisation, de l'adaptation au contexte mouvant.

La flotte de véhicules

Nous possédons 22 véhicules : 7 utilitaires et 15 véhicules de tourisme.

Parmi ces 22 véhicules, 5 ont un critère 4, 6 un critère 3, 11 un critère 2 ou moins dont deux véhicules électriques.

Notre politique pour le renouvellement des véhicules est la suivante :

Faire durer au maximum les véhicules existants par un soin important porté à leur entretien et ainsi éviter la construction de nouveaux véhicules et la production de déchets.

Remplacer progressivement les véhicules les plus vieux et les plus polluants par des véhicules électriques ou toute autre technologie moins polluante.

Adapter le choix de nos véhicules à l'usage qui en est fait : (transport de matériel, transport de personnes, trajets urbains et périurbains, longs trajets...) en privilégiant au maximum des

véhicules légers, ce qui peut conduire à opter pour l'achat d'un vélo cargo plutôt qu'une voiture pour effectuer les courses en ville et les réapprovisionnements réguliers par exemple.

Et bien sûr, diminuer au maximum nos déplacements en voiture et favoriser les alternatives non polluantes : vélo ou transport en commun.

Aujourd'hui nous envisageons le remplacement d'un véhicule par an pour 30 000 euros avec l'ambition d'avancer sans se presser afin de suivre les avancées technologiques et d'être au plus près de nos usages réels.

Le matériel informatique

Notre parc informatique est constitué majoritairement d'ordinateurs portables avec une station d'accueil et deux écrans pour chaque salarié. Nous possédons également 5 imprimantes.

Notre politique pour le renouvellement du matériel informatique est la suivante :

Faire durer au maximum les ordinateurs, en se fixant au minimum 5 à 7 ans d'utilisation avant un remplacement.

Sauf exception (nécessité liée à l'utilisation de certains logiciels), nous cherchons une uniformisation des ordinateurs et de leur fonctionnement pour une facilité d'entretien et de mise à jour.

Nous prévoyons le remplacement de 10 à 13 postes par an soit une enveloppe annuelle de 15 000 euros.

Le matériel technique

Nous entendons par matériel technique tout ce qui relève des besoins scéniques (renouvellement du parc de matériel son, lumière, plateau) et le matériel nécessaire à la bonne marche de l'atelier de construction de décors.

Le parc de matériel scénique est âgé et est l'objet d'un cycle de renouvellement permanent. Nous avons eu plusieurs fois recours à l'achat de matériel d'occasion ces dernières années. Cela ne paraît plus opportun dans le domaine de la lumière, dans la mesure où il faut probablement amorcer la bascule vers la technologie LED.

Notre politique pour le renouvellement du matériel technique est la suivante :

Aller au bout du cycle de vie du matériel déjà acquis, continuer à l'entretenir et le réparer
Identifier sur le marché les matériels qui ont atteint une maturité technologique suffisante pour espérer une durée de vie >15 ans (ce qui n'est pas toujours le cas de la technologie LED aujourd'hui). Cela reste assez délicat dans la mesure où la technologie continue à progresser rapidement.

Renouveler au fur et à mesure du vieillissement les praticables, les jeux de velours pour la scène, le cyclorama, etc...

Les équipements techniques des nouvelles salles de Mixt (studio danse, son/vidéo, salle 350) ont été décrits à minima. Il pourra être nécessaire, au vu de l'usage réel qui sera fait de ces locaux, de compléter ces équipements.

Il en va de même pour l'outillage de l'atelier, du restaurant, des plateaux et celui du local habilleuse (100% réemploi d'un parc matériel vieillissant).

Nous prévoyons une enveloppe annuelle de 130 000 euros pour l'investissement dans le matériel technique.

Les conditions de travail et la sécurité

Un effort permanent pour améliorer les conditions de travail des salariés du point de vue de la sécurité et de la pénibilité est à l'œuvre, ce qui implique des moyens pour l'organisation physique des espaces, les conditionnements et les outils de manipulation. Cela s'applique aussi pour l'atelier de construction.

Une enveloppe annuelle de 10 000 euros est prévue à cet effet.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

Au total le besoin d'investissement annuel est estimé à 185 000 euros HT et représente une charge d'exploitation d'environ 37 000 euros / an.

E. Synthèse prévisionnelle 2026

Compte-tenu des charges et recettes prévisionnelles énumérées ci-dessus et de la mise en œuvre du projet artistique, le projet de budget 2026 de l'EPCC Mixt devrait se structurer comme suit :

SYNTHÈSES DES CHARGES	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2026
Théâtre en ordre de marche	6.465.553	7.430.432
Total des charges variables d'activités commerciales	531.570	564.558
Total des charges d'activités artistiques et culturelles	2.113.289	2.586.283
Total des charges	9.110.412	10.581.273

Charges d'activité ventilées 2026	BP 2026
Saison sur la métropole	1 480 430
Tournées et Projets artistiques de territoire	695 398
Action culturelle et médiation	242 847
Accompagnement des artistes et des professionnelles	91 000
Partage du lieu de vie	76 608
Total	2 586 283

SYNTHÈSE DES PRODUITS	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2026
Financements stables	7.665.804	7.561.508
Total des produits des activités commerciales	658.866	1.409.159
Total des produits des activités artistiques et culturelles	785.742	1.310.605
Total des produits	9.110.412	10.281.273
Résultat (Déficit)	-	-300.000

Recettes d'activité ventilées 2026	BP 2026
Saison sur la métropole	871 438
Tournées et Projets artistiques de territoire	306 386
Action culturelle et médiation	97 656
Accompagnement des artistes et des professionnelles	16 000
Partage du lieu de vie	19 127
Total	1 310 605

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

Équilibre budgétaire	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2025
Financements stables	7.665.804	7.561.508
- Coût du Théâtre en ordre de marche	6.465.553	7.430.432
+ marge brute des activités commerciales	127.296	844.602
= Marge d'activité	1.327.547	975.678
Complété par les réserves		300.000
= Mage d'activité 2026		1.275.678

Le tableau qui suit donne à lire l'utilisation qui est faite de la marge d'activité et permet de voir dans quelles proportions les subventions et contributions publiques sont affectées sur telle ou telle activité.

Marges d'activité ventilées 2026	BP 2026
Saison sur la métropole	608 992
Tournées et Projets artistiques de territoire	389 013
Action culturelle et médiation	145 191
Accompagnement des artistes et des professionnelles	75 000
Partage du lieu de vie	57 482
Total	1 275 678

2026					
Valeurs TTC	FONCTIONNEMENT COURANT	FINANCEMENTS INDIVIDUALISES	CUMUL		
I - Contributions statutaires					
Département	5 735 000			5 735 000	
Ville	487 837			487 837	
Etat	150 000			150 000	
Région	0			0	
Total I	6 372 837			6 372 837	
II - Subventions Fonctionnement et missions spécifiques					
Département		Accompagnement RSA	70 000	70 000	
Etat	250 000	Théâtre au collège	20 000		
		Classe Théâtre	11 000		
		Jumelage Bottière	15 000		
		PIP D part Mixt	30 000		
		Total Etat	76 000		
Ville		Opération chapiteau	40 000	40 000	
Région		Voisinages	0		
		PEP part Mixt	0	0	
Total II	250 000		186 000	436 000	
CUMUL I & II	6 622 837		186 000	6 808 837	
III - Apports en nature					
Département	1 353 000			1 353 000	
TOTAL Fonctionnement	7 975 837		186 000	8 161 837	
IV- subventions - Investissement (versement 2026)					
Département		Sub Invest			
Région		Sub Invest	0	0	
Etat		Sub Invest	0	0	
Métropole / Ville		Sub Invest	0	0	
TOTAL Investissement			0	0	
Financements Public TTC BP 2025	I- Participations	II - Subventions	III - Apports en nature	IV Investissement	Total
Département Loire-Atlantique	5 735 000	70 000	1 353 000		7 158 000
Ville de Nantes / métropole	487 837	40 000		0	527 837
Région des Pays de la Loire	0	0		0	0
Etat- Drac Pays de la Loire	150 000	326 000		0	476 000
	6 372 837	436 000	1 353 000	0	8 161 837

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

Rapport d'Orientation Budgétaire

Budget annexe - Restaurant

Exercice 2026

I. Présentation du restaurant

A. Qui Som, le Resto / Bar de MIXT

Ouvert midi et soir, le restaurant de Mixt est un restaurant de quartier à part entière, pas uniquement dédié aux spectateur·ices les soirs de spectacle. Décoré par Blaï Mateu Trias de la compagnie associée Baro d'Evel, il est ouvert en continu et accueille aussi bien les clients individuels, les groupes, les compagnies en résidence, les professionnel·les en formation ou les salarié·s des entreprises qui ont loué les espaces. Il est aussi un outil de médiation pour les projets art et alimentation. Il propose des plats simples à partir de produits frais et de saison à un prix raisonnable. Ce n'est pas un restaurant gastronomique. Il est conçu pour plaire aux gens du quartier, qu'ils y viennent pour un déjeuner rapide entre deux réunions, un repas d'affaires, un apéro prolongé dans le parc entre amis ou en famille.

B. Horaires d'ouverture

le lundi de 12h à 18h
du mardi au jeudi de 12h à 23h
le vendredi de 12h à minuit
le samedi de 10h à minuit

Pour éviter de déranger le voisinage, nous prévoyons de fermer le restaurant plus tôt en été qu'en hiver (la terrasse donne sur les jardins des riverains...)

C. Espace dédiés au bar et au restaurant

L'espace restaurant et sa terrasse

Le restaurant a son espace dédié le long de l'aile Ouest du bâtiment. Sa baie vitrée et sa terrasse donnent sur l'entrée rue du Coudray. Il fait le lien entre la salle Super et la salle Nova. Il permet d'accueillir 70 à 80 personnes assises. A l'intérieur du restaurant, un petit espace scénique permet d'accueillir des groupes de musiciens locaux, des lectures, des conférences...

La bar mobile

Spécialement conçu pour servir les spectateurs très rapidement avant les représentations, le bar mobile, installé au pied des escaliers de la salle Super, permet de répondre à la demande des spectateurs sans engorger le restaurant, permettant ainsi un usage multiple de l'établissement.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

Des espaces aménagés

Dans le cadre de prestations spécifiques générées par la privatisation d'espace, le restaurant sera amené à répondre à des demandes en mode traiteur qui pourront se dérouler dans des espaces autres aménagés pour l'occasion : la salle Extra , le hall de la Nova, les tables du bar mobile par exemple.

D. Une offre variée de qualité

Une cuisine de saison, délicieuse, changeante, au goût du jour mais qui ne renie pas le passé.

Qui répond aux goûts des uns et des autres, aux petites et grandes faims, aux différentes tailles de porte-monnaie et cela tout au long de la journée

Des plats du jour qui donnent envie, carnés et végétariens. Des plats intelligents. On fait beaucoup avec peu. Entre simplicité et saveurs, parfois on s'autorise des produits plus nobles.

On y mange en fonction de ses envies et de sa faim.

Une bibliothèque de plats créée avant chaque saison, qui puisse tourner sur plusieurs semaines, et qui permet de contrôler les coûts.

Des plats adaptables et versatiles, qui puissent être utilisés dans le restaurant, en mode traiteur pour les demandes internes, au bar mobile.

Le déjeuner // 12h-14h

Que l'on veuille profiter du jardin et manger une part de pizza et une salade sur le pouce ou prendre son temps en mangeant le plat du jour en bonne compagnie.

L'après-midi en mode salon de thé // 14h30 - 17h30

Infusions et limonades maison accompagnées de viennoiseries, pâtisseries et pizzas à la part pour les retardataires qui n'ont pas vu le temps filer

Le début de soirée en mode after work // 18h - 20h30

Pour petites et grosses faims, petites assiettes et pizzas à partager pour les apéros afterwork. Vins nature au pichet, bières à la pression et softs maison.

Le soir // 20h30 - 00h

Petites et grandes assiettes disponibles jusqu'à la fermeture du restaurant pour les affamés post-spectacle et les autres !

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

E. Politique tarifaire

Prestation	Tarif TTC
Offre de restaurant	
Entrées et tapas	de 2€ à 10€
Assiettes à partager & focaccias	de 5€ à 20€
Plats	de 10€ à 26€
Desserts et formule café	de 3€ à 12€
Menus (2 ou 3 plats/ avec ou sans boisson)	de 14€ à 22€
Menus thématiques	de 5€ à 50€
Offre de bar et bar mobile	
Gâteaux et offre de restauration légère	de 2€ à 10€
Boissons (chaudes ou soft)	de 1€ à 7€
Apéritifs / cocktails	de 3€ à 16€
Vins au verre	de 3€ à 8€
Vins en bouteille	de 16€ à 90€
Offre de traiteur / séminaires	
Menus EPD + boisson	de 24€ à 32€
Offre buffet déjeuner	de 28€ à 40€
Offre Petit déjeuner et 2 pauses	de 12€ à 24€
Offre accueil café	de 4€ à 10€
Consignes	De 1€ à 8€

II. Budget prévisionnel 2026

A. Section d'exploitation

Masse salariale

Les charges de personnel du restaurant s'élèvent à 388 853 euros.

L'équipe du restaurant est composée de 7 salariés à temps plein :

- Un responsable du restaurant
- Un ou une Chef.fe cuisinière
- Une ou un second
- Un ou une Chef.fe de partie
- Deux chef.fes de rang
- Un ou une commis / plongeur

Cette équipe est renforcée par un apprenti, un saisonnier et du personnel en extra pour répondre à des demandes spécifiques et ponctuelles qui ne pourraient être absorbées par l'équipe permanente.

Charges fixes

Les charges fixes du restaurant s'élèvent à 166.030 euros.

Elles comprennent les charges suivantes :

- les fluides (eau, électricité, gaz, chauffage)
- le loyer relatif à la mise à disposition des espaces
- Le nettoyage et l'entretien des locaux
- Les maintenances relatives au restaurant
- les assurances
- les remontés de services, c'est à dire ce que l'établissement Mixt refacture au restaurant au titre d'un service qui profite au restaurant : le suivi comptable et RH, la sécurité du site, l'entretien du jardin, la communication autour du restaurant, la mise à disposition du matériel et mobilier ...

Autres charges de fonctionnement

Le bénéfice généré par le restaurant sera soumis à l'impôt sur les sociétés. Il est estimé à 5.800 euros.

Charges variables

Les charges variables s'élèvent à 224.807 euros.

Ce sont les matières premières nécessaires à la confection des repas proposés tout au long de l'année.

En moyenne, les matières premières ne doivent pas dépasser 28% des recettes du restaurant. C'est un des indicateurs de gestion du restaurant très important.

Recettes

Les recettes du restaurant sur une année complète sont estimées à 808.881 euros.

Elles se calculent en fonction des différentes offres, d'une estimation de la fréquentation pour chacune des offres et d'un ticket moyen sur chaque mois de l'année.

Sur une première année d'exploitation nous avons été prudents pour laisser le temps au restaurant de déployer son offre et de se faire connaître.

Résultat prévisionnel

Le résultat prévisionnel du restaurant après impôt sur les sociétés pour l'année 2026 est estimé à 23.392 euros, auquel se rajoute 93.860 euros de remontées de service qui viennent soulager le fonctionnement de l'établissement Mixt.

Il faut bien comprendre que ce qui est une charge pour le restaurant comme par exemple le loyer, est une recette pour l'établissement Mixt.

En 2026, le résultat net prévisionnel du restaurant s'élève à 23.392 euros mais cumulé aux remontées de services, le restaurant soulage le fonctionnement et participe à la reconstitution de la marge artistique à hauteur de 117 252 euros.

C'est un résultat pour une année 1. Ces bénéfices devraient augmenter régulièrement pour atteindre un objectif d'environ 60.000 € (après impôt) annuel d'ici 2028 et avec les

remontées de services soulager le fonctionnement de l'établissement à hauteur d'environ 153 000 euros en 2028.

Précisons tout de même, que pour cette première année, l'équilibre financier du restaurant est fragile. Nous travaillons plus finement avec le responsable du restaurant sur les prévisions budgétaires et nous ne sommes pas à l'abri d'une première année déficitaire. L'usage étant la première année de ne pas refacturer la totalité des remontées de service pour laisser le temps au restaurant de trouver sa clientèle.

Politique d'investissement

Le plus gros des investissements auront été fait en 2025 pour le lancement du restaurant mais comme souvent des ajustements sont à prévoir au fil des ans au regard de l'usage de l'espace et des cuisines. Ils seront pris en charge dans le budget de Mixt et l'amortissement sera facturé au restaurant chaque année.

Tableau de synthèse

Charges	BP 2026	Produits	BP 2026
Masse salariale fonctionnement	388 852,65 €	Aide contrat apprentissage	6 000,00 €
Charges de Fonctionnement	156 030,00 €	Produits divers de fonctionnement	802 881,33 €
Communication	10 000,00 €	Produits financiers	
Charges d'activité / matière première	224 806,77 €	Produits exceptionnelles / refacturations	
Autres charges	5 800,00 €	Produits en atténuation de charge	
Charges exceptionnelles		Quote-part de subvention virée au résultat	
Impôt sur les sociétés	5 800,00 €	Transfert de charges	
		Reprise de provision	
		Atténuation de charge - CPAM	
Total I	785 489,42 €	Total I	808 881,33 €
		Disponible pour l'activité	23 391,91 €